



PV DU CONSEIL MUNICIPAL

du lundi 20 janvier 2025

Présents: Christine Bedel, Bernard Graille, Véronique Chillon, Corinne Aubertin, Josette Baudounet, Christophe Balmayer, Marine Pierre

Absent excusés : Christian Charre

2025 01 20 - 1 Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 9 décembre 2024

Madame le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 9 décembre 2024.

Approuvé à l'unanimité

2025 01 20 - 2 Projet de travaux sur l'ouvrage du ravin du Salzet

Par deux délibérations du 8 juillet et du 20 septembre 2024, le conseil a approuvé le lancement de l'opération de réfection de l'ouvrage du ravin du Salzet, et choisi un maître d'œuvre pour cette opération.

Un avant-projet avec estimatif réalisé par le maître d'œuvre est présenté au conseil, avec la présence du service d'Aveyron ingénierie pour permettre de répondre aux questions techniques du projet.

Le plan de financement prévisionnel suivant est présenté à l'assemblée :

Dépense Prévisionnelle HT		Financement	
Travaux	117 007,21 €	Subvention Département 20 %	24 000,00 €
MO	18 065,91 €	DETR 40%	50 000,00 €
Total HT	135 073,12 €	Autofinancement	61 073,12 €
TVA	27 014,62 €	TVA	27 014,62 €
TOTAL dépenses TTC	162 087,74 €	TOTAL Financement	162 087,74 €

Il est proposé au conseil d'approuver cet avant-projet, son plan de financement prévisionnel et d'autoriser madame le maire à solliciter les aides au Département, à l'Etat et à la Communauté de Communes.

Le conseil approuve cette proposition avec 6 voix Pour et 1 Abstention

2025 01 20 - 3 Recensement des chemins ruraux de la commune

Madame le maire présente le dispositif de recensement des chemins ruraux de la Commune. Elle précise qu'un classement des chemins ruraux communaux a été effectué il y a une dizaine d'années, et présente à l'assemblée ce tableau de classement.

Il est proposé au conseil d'actualiser le recensement des chemins ruraux et d'autoriser madame le maire à lancer la procédure de classement.

Le conseil approuve cette proposition à l'unanimité

Vu le budget de la commune

Vu les restes à réaliser concernant l'opération cœur de village

Vu que les travaux doivent démarrer début février, et le premier paiement fin février avant le vote du budget,

Vu que ce projet devra être financé par un emprunt,

Vu le plan de financement suivant :

Plan de financement Cœur de village Mostuéjols			
Dépenses HT		Financement	
MO : 4,10%	8 767.34 €	Subvention Etat DETR	67 500.00 €
Travaux d'aménagements (lot 2)	178 618.50 €	Subvention Fonds Vert	27 000.00 €
Travaux pluvial (lot 1)	35 219.00 €	Subvention agence de l'eau (désimperméabilisation)	34 787.00 €
Install chantier SA2P	5 015.33 €	Subvention département	37 249.00 €
Imprévus	15 000.00 €	Fonds de Concours de la Communauté de Communes	27 785.00 €
Participation due au SIVOM pour EP-EU	19 486,64 €	Subvention Région	En attente d'une réponse (avril 2025)
Total HT	242 620.17 €	Total Subventions	194 321.00 €
		Autofinancement (emprunt/20 ans)	50 000.00 €
		Emprunt court terme TVA	45 000.00 €
TVA	48 524.03 €	Autofinancement (fonds propres)	1 823.21 €
TOTAL TTC	291 144.21 €	TOTAL Financement	291 144.21 €

Il est nécessaire de contracter deux emprunts pour ce projet : un emprunt d'une durée de 20 ans pour financer le coût de l'opération HT, et un emprunt d'une durée de 24 mois pour financer l'avance de TVA, (récupérable en n+1),

Il est proposé au conseil de contracter ces deux emprunts selon les modalités suivantes :

Caractéristique de l'emprunt longue durée :

Durée 20 ans

Montant 50 000,00 €

Taux : 3,81%

Périodicité annuelle

Echéances constantes

Frais de dossier : 300 €

Caractéristique de l'emprunt TVA sur 24 mois :

Durée 24 mois

Montant 45 000,00 €

Taux : 3,685%

Périodicité des intérêts : annuelle

Frais de dossier : 300 €

Il est proposé au conseil :

- d'approuver le plan de financement présenté
- d'approuver la réalisation des emprunts et toutes les conditions de remboursement présentées,
- d'autoriser Madame le Maire à signer les contrats de prêts

Après en avoir délibéré, le conseil approuve cette proposition à l'unanimité

2025 01 20 - 5 Panneaux photovoltaïques sur la maison des Arziolles : Plan de financement et emprunt

Le projet de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la maison des Arziolles a été lancé en février 2023. Après une consultation des entreprises, le conseil a retenu la solution de l'entreprise Menu par une délibération du 13 novembre 2023.

Le plan de financement de l'opération proposé est le suivant :

Dépenses HT		Financement	
Etude de la structure	1 600,00 €	Fonds de Concours de la Communauté de Communes	16 296,84 €
Branchement ENEDIS	524,49 €	Autofinancement (emprunt)	40 000,00 €
Travaux de fourniture et pose des panneaux photovoltaïques	45 758,68 €	Fonds propres commune	1 162,96 €
TOTAL dépenses HT	47 883,17 €		
TVA	9 5766,63 €		
Total TTC	57 459,80 €	TOTAL Financement	57 459,80 €

Pour assurer le financement de ce projet, la commune devra contracter un prêt de 40 000,00 €, dont les modalités proposées par le Crédit Agricole sont les suivantes :

Montant du prêt : 40 000,00 €

Durée du prêt : 20 ans

Taux : 3,81%

Périodicité annuelle

Echéances constantes

Il est proposé au conseil d'approuver ce plan de financement, d'approuver les conditions du prêt, d'autoriser madame le Maire à signer le contrat de prêt et à faire le nécessaire.

Le conseil approuve cette proposition à l'unanimité

2025 01 20 - 6 Approbation des statuts d'Aveyron Ingénierie

Considérant l'évolution des statuts d'Aveyron Ingénierie sur les points suivants :

Simplification administrative avec les adhérents

Composition du conseil d'administration

Attribution du Conseil d'administration,

Rôle du Directeur de l'agence

Commissions de travail thématiques entre élus

Il est proposé au conseil d'approuver les nouveaux statuts pour permettre à Aveyron Ingénierie de poursuivre son accompagnement auprès de notre commune.

Après en avoir délibéré, le conseil approuve cette proposition à l'unanimité

2025 01 20 - 7 Projet d'aménagement du débarcadère de Saint Pal

Présentation du projet d'aménagement du débarcadère st Pal et de ses abords, accès et parking attenant, proposé par le service départemental et point sur l'avancée du bornage.

Le conseil décide de reporter ce point au prochain conseil

Questions diverses

Ecole de Liaucous

Travaux ONF

Subventions aux associations

Travaux snack de la Via